



Section de la Gironde

Bordeaux le 21 janvier 2011

**CTPD EMPLOIS  
DECLARATION LIMINAIRE**

Monsieur le Président

Le budget 2011 est un budget de rigueur. Monsieur FILLON a lui même déclaré que « **c'est la politique la plus sévère jamais réalisée depuis 20 ans dans notre pays** ». A nouveau, des milliers d'emplois sont supprimés dans la Fonction Publique.

En ce qui concerne notre administration, c'est 2543 emplois qui vont disparaître cette année. Cela représente pour notre département 39 suppressions : filière fiscale -40 (-2B, -39C, + 1 géomètre), filière gestion publique 1 création (1B, +2A, -2 Huissiers).

Une filière serait-elle exemptée ? Non ! Il suffit d'examiner la fiche du résultat de l'ORE (Outil de répartition des emplois) : objectif -38,60 emplois dans la filière gestion publique !

**Nous avons attiré votre attention lors des derniers CTPD sur cette question et sur le fait que nous sommes au point de rupture.**

*Certes, curieusement, les services continuent de fonctionner alors que tout devrait s'effondrer.*

Derrière la façade de la poursuite de l'activité, c'est un problème humain qui se profile : les agents supportent tout le poids de cette situation. Comment effectuer l'accueil avec le retour des contribuables aux guichets sans les moyens en personnel ? Comment effectuer son travail quand il faut sans cesse pallier les sous-effectifs ? Comment la lassitude ne peut-elle pas gagner devant des pressions hiérarchiques insidieuses ? Vous savez comme nous que les craquements se multiplient. La Commission des Finances de l'Assemblée Nationale le reconnaît elle-même. Elle conseille à la DGFIP, lors de la discussion sur la Loi de Finances 2011, **de se préoccuper des conditions de travail et du climat interne pour éviter de créer un syndrome FRANCE TELECOM !**

**La situation est insupportable pour l'ensemble des personnels !  
Faudra-t-il attendre un geste désespéré ?**

Derrière la façade de la poursuite de l'activité, c'est aussi l'impossibilité d'assurer correctement les missions de service public. Est ce qu'il y a encore un visa réel des dépenses de l'État ou des collectivités ? Pour le recouvrement, les postes comptables sont de plus en plus entre le marteau et l'enclume. On leur demande, à travers l'affichage de la Charte, toujours plus de disponibilité pour le contribuable tout en leur retirant les moyens de fonctionner normalement. La multiplication et la complexité des tâches avec les nouvelles instructions et méthodes de travail consécutives à la fusion du réseau peuvent entraîner de plus en plus de débet.

**Le manque de personnel conduit à remettre en cause les missions.**

Ainsi, dans les CDI/SIP, c'est clairement la mission du contrôle sur pièce qui est abandonnée. La

suppression des postes de contrôleurs déshabilite les cellules CSP chargées du contrôle des dossiers plus complexes tandis que les simples salariés sont contrôlés automatiquement.

Où est l'égalité de traitement du citoyen ?

Dans l'impossibilité d'assurer l'ensemble des missions dans les délais, la priorité est donnée au traitement du contentieux au détriment du gracieux. Pourtant vous le savez, les recours gracieux, de plus en plus nombreux, concernent la population la plus démunie.

Où est l'égalité de traitement du citoyen ?

Dans les SIE aussi, les suppressions d'emplois continuent alors que la charge de travail augmente, avec la réforme de la Taxe Professionnelle, les problèmes liés aux auto-entrepreneurs (loi mal pensée), le transfert du recouvrement ex-gestion publique sans les emplois correspondants, et avec une multiplication des applications informatiques pas toujours performantes.

Dans les services des hypothèques, les agents ne peuvent faire face à la reprise du marché de l'immobilier sans réadaptation du niveau des effectifs supprimés les années précédentes.

La Commission des Finances de l'Assemblée Nationale et la Cour des Comptes le reconnaissent. En matière de contrôle fiscal, la priorité est donnée aux objectifs de rendement (nombre de contrôles et montants à recouvrer) orientant les contrôles vers les dossiers les plus faciles et délaissant les dossiers plus complexes qui nécessitent des enquêtes longues. Cette orientation a pour effet de rendre la couverture des contrôles inégale sur certaines catégories de contribuables et de dispositifs fiscaux et sur certaines zones géographiques.

On le voit bien, en créant les SIP, et en mettant ensemble assiette et recouvrement sous l'autorité d'un même responsable, la politique d'objectifs peut amener aux mêmes remarques et aux mêmes craintes. Un responsable pourrait ainsi être amené à ne pas asséoir un impôt qu'il jugera irrécouvrable pour satisfaire à son objectif.

Monsieur le Président

Nous exigeons l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires à la bonne réalisation de nos missions

Nous siégeons aujourd'hui dans cette instance paritaire et statutaire, sur décision de notre comité de section, afin d'exprimer notre position sur les suppressions d'emplois.

Nous entendons que vous nous expliquiez comment vous avez effectué vos choix et comment vous estimez que les services vont pouvoir poursuivre leurs activités.

Nous entendons que vous nous annonciez quelles mesures vous comptez prendre pour faire face à l'insuffisance des effectifs.

Nous regrettons que notre débat ne porte pas sur l'organisation des missions et l'adéquation des moyens aux missions. Nous aurions aimé débattre de l'exemplarité d'exercice du Service Public Républicain.

Nous rendrons compte de nos débats, de vos réponses, auprès des adhérents, auprès des agents. Nous entendons, pas à pas, comme c'est la tâche d'un syndicat, défendre leurs revendications et le Service Public Républicain.

**FO-DGFIP 33 : 05 56 24 81 53**

**CITE ADMINISTRATIVE**

**RUE JULES FERRY, 17° ETAGE - TOUR A, 33090 BORDEAUX CEDEX**

**Site internet de la section: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/033/>**